



# PROGRAMME DE STAGES

## PAGES ÉTUDIANTS

### Sujets d'étude<sup>1</sup>

---

- Les partis politiques (organisation, fonctionnement, caractéristiques)
- Les parlementaires (portrait socioéconomique)
- Les fonctions parlementaires (rôles et responsabilités)
- Les officiers du Parlement (rôles et responsabilités)
- Les ministres à l'Assemblée nationale (rôles et responsabilités)
- La première ou le premier ministre à l'Assemblée nationale (rôles et responsabilités)
- Les attachées et attachés politiques des parlementaires (rôles et responsabilités)
- Le caucus (rôles et fonctionnement)
- Les femmes à l'Assemblée (représentation, portrait socioéconomique)
- La discipline de parti (manifestation de la discipline en Chambre, dissension)
- L'adoption des lois (processus, relations entre l'Assemblée et l'administration gouvernementale, amendements)
- Les relations interparlementaires (visiteurs étrangers, protocole)
- L'usage du temps et de son importance dans les parlements
- La Tribune de la presse (présence des journalistes en Chambre, organisation, rôles et fonctionnement)
- Les relations entre les journalistes et les parlementaires
- Le travail en commission parlementaire (consultations, groupes de pression, étude des projets de loi)
- Les manifestations devant l'hôtel du Parlement (lieu de protestation des citoyens et des groupes)
- La période de questions et son traitement médiatique
- Les pétitions (fondements et pratique de ce droit)
- Les résultats électoraux (participation électorale)
- L'Assemblée nationale comme forum (débat sur les grands enjeux de la société)
- La participation citoyenne
- Les lobbyistes et le Parlement
- La pratique de l'imputabilité à l'Assemblée nationale
- La responsabilité ministérielle, collective et individuelle
- La responsabilité des sous-ministres devant les commissions parlementaires
- La contribution de la vérificatrice générale ou le vérificateur général aux travaux des commissions parlementaires

---

<sup>1</sup> Cette liste est partagée à titre indicatif. Les stagiaires peuvent convenir avec l'Assemblée nationale du sujet de leur recherche.